

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, quai
St-Antoine, n° 27, et grande
rue Mercière, n° 32, au 2^e.

A PARIS, à la Librairie-Corresp. de
P. Justin, place de la Bourse,
n° 8.

LE CENSEUR.

Journal de Lyon, Politique, Industriel et Littéraire.



Le Censeur donne les nouvelles 24
heures avant les journaux de Paris.

16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône
1 franc de plus par trimestre.

AVIS.

**MM. les Actionnaires du Censeur sont
prévenus qu'une Assemblée générale aura
lieu incessamment. La Circulaire adressée
à chaque Sociétaire indiquera le jour et
l'heure de la réunion.**

LYON, 24 septembre.

NOUVEAUX PROCÈS.

De nouveaux procès sont intentés au *Censeur* : il y a quelques jours, le rédacteur-gérant reçut un mandat de comparution qui l'appelaient devant le juge d'instruction pour être entendu, disait l'acte, sur les inculpations dont il est prévenu. Le juge, M. Fleury Dela, nous apprit qu'il s'agissait d'un procès de presse. Un article inséré dans notre numéro du 8 septembre était incriminé; c'est celui qui a pour titre : L'OPPOSITION LÉGALE SERA FATALE AU SYSTÈME DU 9 AOÛT.

Depuis dix jours cet article était publié. Le numéro qui le contenait n'avait pas été saisi; tout le monde l'avait oublié sans doute; nous ne croirons pas faire injure au parquet de Lyon en supposant qu'il avait fait comme tout le monde, et qu'il n'eût pas été chercher, en tordant quelques phrases inoffensives, à en faire sortir un délit douteux s'il n'y avait pas à Paris, au fond d'un obscur bureau de censure, des hommes payés pour être plus clairvoyants que le parquet.

Deux jours après, nous avons reçu un second mandat conçu dans les mêmes termes que le premier. L'article incriminé cette fois est du 12 septembre. Nous l'avons écrit en apprenant l'adoption définitive de la loi contre la presse. Si nos abonnés veulent le relire, ils seront bien embarrassés sans doute pour deviner ce qui a pu motiver cette nouvelle persécution.

Il s'est écoulé cette fois encore huit jours entre le délit supposé et les poursuites, c'est-à-dire le temps nécessaire pour que le numéro de notre journal parvienne à Paris et revienne raturé par la censure; et ce n'est pas une vaine remarque que nous faisons ici. Certes, il est sûr que si le parquet de Lyon, indépendant et agissant de son propre mouvement, eût aperçu le délit qu'on veut trouver dans notre premier article, eût saisi notre journal, et nous eût fait citer immédiatement devant le juge d'instruction, nous n'aurions pas, dans un autre numéro, répété les mêmes expressions peut-être et attiré sur nous une seconde fois une accusation presque semblable.

Les deux articles incriminés ont été publiés avant que la nouvelle loi contre la presse fût exécutoire à Lyon. Nous aurons peut-être seulement contre nous la loi qui modifie le jury et qui exige pour un acquittement le vote favorable de six jurés sur douze, au lieu de cinq sur douze qui suffisaient sous l'empire de l'ancienne loi.

Dans les circonstances où nous nous trouvons, nous avons dû consulter nos amis politiques; nous leur avons demandé s'ils pensaient qu'il fallait désespérer entièrement de l'indépendance de nos juges, de l'équité de nos jurés, s'il fallait nous

résigner à laisser muette la presse patriote à Lyon, s'il fallait céder. Tous unanimement nous avons été d'accord de faire tête aux persécuteurs.

Nous risquerons dans la lutte les uns notre liberté, les autres notre fortune, tant que le sacrifice de la liberté et de la fortune des citoyens pourra sauver ce qui reste d'indépendance à la presse.

Le *Censeur* a quelques mauvais jours à traverser; mais nous avons passé par des épreuves aussi fâcheuses et nous ne nous sommes pas laissés abattre. Nous avons arraché le *Précurseur* aux ruines fumantes d'avril; nous l'avons soutenu contre les attaques sans cesse renaissantes d'ennemis armés de toutes les ressources que leur donnaient la loi et la force. Le *Censeur* a été fondé en dépit d'obstacles plus grands encore. Il a vécu, il a prospéré malgré les prédictions intéressées de ses ennemis; pour continuer notre œuvre, il nous faut de la persévérance; mais les patriotes lyonnais ont assez prouvé qu'ils n'en manquaient pas.

Depuis plus de deux mois que le procès d'avril est terminé, du moins en ce qui concerne la catégorie de Lyon, on s'étonne beaucoup de voir M. Chegaray rester à Paris et abandonner le parquet de notre cité à l'adolescente inexpérience de M. Denis Français. Le zèle déployé par M. Chegaray devant la cour des pairs, l'ardeur infatigable avec laquelle il a pris la défense des Mercé et des Picot, avaient fait supposer assez généralement qu'un dévouement aussi méritoire ne resterait pas sans récompense, et que le protégé de M. Madier de Montjau serait bientôt appelé à un poste plus élevé que celui qu'il occupe à Lyon. Mais il paraît que ce n'est pas tout de rendre des services au pouvoir; il y a des gens que la soumission la plus entière ne satisfait pas complètement, et qui veulent qu'on les serve encore avec une certaine habileté; gens exigeants et fort difficiles à contenter, qui condamnent sans pitié les écarts d'un zèle maladroit, et répudient après coup les instruments auxquels ils ont eu recours.

S'il faut en croire un bruit assez accrédité à Lyon, M. Chegaray aurait encouru la disgrâce de ses patrons par les incartades dans lesquelles l'a entraîné une ambition plus âpre que prudente. On lui a su bon gré du concours qu'il a prêté à M. Girod (de l'Ain), mais on aurait désiré qu'il y mit moins d'empressement, et surtout qu'il cachât mieux sous sa loge les passions qui semblaient montrer en lui plutôt un officier de maréchaussée qu'un magistrat. C'est là, dit-on, la raison pour laquelle M. Chegaray n'a pas encore vu se réaliser les promesses dont on l'avait bercé; en le nommant procureur-général, on craint de manquer aux convenances, et de blesser la susceptibilité de la magistrature.

Nous ignorons si cette cause assignée à la disgrâce de M. Chegaray est bien la véritable, et s'il est vrai comme on l'a dit que la présidence de la commission de censure lui ait été offerte avec de riches appointements, mais nous croyons savoir que si le nom de M. Chegaray ne figure point dans la liste qui a été publiée des membres dont se compose le Saint-Office des docteurs, il n'en remplit pas moins les fonctions de censeur avec une vigilance vraiment exemplaire. Peut-être nous sera-t-il permis dans quelques jours

de fournir à cet égard des renseignements plus étendus; aujourd'hui il nous suffira de dire que le procès qui nous a été intenté est l'œuvre de M. le procureur du roi; c'est de sa part une attention pour laquelle il a droit de compter sur notre reconnaissance.

Au reste, si nous nous occupons ici de M. Chegaray, ce n'est pas, comme on le pense bien, que nous prenions un très vif intérêt aux destinées d'une tête aussi chère. M. Chegaray peut rester à Paris, revenir à Lyon, faire de la censure officielle ou officieuse, solliciter la députation, ou bien importuner les anti-chambres ministérielles de ses requêtes, cela nous est parfaitement indifférent. Seulement comme M. Chegaray est émargé au budget pour la somme annuelle de six mille francs dont nous payons notre part, nous voudrions du moins qu'il gagnât l'argent qu'on prend dans nos poches pour le jeter dans les siennes. De deux choses l'une : si le parquet de Lyon peut se passer des lumières de M. Chegaray, nous ne voyons pas pourquoi on lui conserverait des fonctions auxquelles il demeure étranger depuis quatre mois; si ces fonctions au contraire sont importantes, il faut alors que M. Chegaray consente à quitter les délices de la capitale, et qu'il se résigne à reprendre un fardeau trop lourd pour les épaules de son jeune substitut. Il n'y a pas de milieu entre ces deux alternatives, car nous estimons trop le caractère de M. Chegaray pour croire qu'il veuille mettre à la charge des contribuables ses promesses aux concerts *Musard* et sa loge à l'opéra.

Il faut espérer que M. Chegaray comprendra la nécessité de son prompt retour à Lyon. Si pourtant le sentiment de son devoir et de sa dignité ne suffisait pas pour l'arracher aux soucis d'une ambition qui devrait être plus que satisfaite, nous avons trop bonne opinion de sa galanterie, pour penser qu'il consente, sans quelque peine, à priver nos bals d'hiver de leur plus bel ornement, comme diraient les trois hommes d'état du *Charivari*. Ce serait aussi abuser, par trop abuser de la complaisance de M. Denis Français, que de se reposer sur lui du soin de suppléer, sous ce rapport, à la présence indispensable du chef du parquet de Lyon. Nous aimons donc à croire que M. Chegaray sentira la vérité de cette observation, et qu'il s'empressera de répondre à notre appel.

M. de Montmort, ex-commissaire de police du quartier de l'Hôtel-de-Ville à Paris, démissionnaire depuis environ trois mois, vient d'être nommé commissaire de police central à Lyon. (*Gazette des Tribunaux.*)

Les feuilles ministérielles ne veulent pas que nous puissions douter un instant du penchant qui entraîne leurs patrons vers les principes qui dirigeaient la conduite des hommes de la restauration.

On se rappelle combien de fois fut prononcée par les orateurs et par les écrivains de la doctrine l'éloge du ministre Martignac qu'ils présentaient comme ayant donné tout le développement possible aux institutions libérales qui nous régissaient. Aujourd'hui le *Moniteur du Commerce* vient en-

FEUILLETON.

BIOGRAPHIES MINISTÉRIELLES.

Conformément

A LA LOI DU 9 SEPTEMBRE.

M. LE BARON THIERS.

Thiers (Auguste) naquit à Marseille en 1796, d'une famille fort ancienne dans la province. Par son père il tenait aux plus hautes souches de la noblesse provençale. Un de ses aïeux, Jacques Thiers, est cité par Commynes parmi les seigneurs morts aux côtés de Louis IX à la bataille de Mansourah. Le frère de Jacques, un nommé Ignace Thiers accompagna jusqu'à Tunis sa majesté très chrétienne, et y périt de la peste avec elle.

Par les femmes, Auguste Thiers n'avait pas à se glorifier de moins illustres antécédents. Sa mère descendait de l'une des meilleures familles de robe de la contrée, et les archives du parlement d'Aix étaient pleines de ses traditions héréditaires.

Ainsi venu, ainsi élevé, au milieu d'habitudes élégantes et somptueuses, dans une sphère distinguée, au sein d'un monde choisi, exhalant ou ne saurait dire quel parfum aristocratique, Auguste Thiers prit ces façons de savoir-vivre, ces manières exquises, ces formes raffinées et parfaites qui ne l'ont pas abandonné depuis. Les grands exemples de famille ne sont jamais perdus. La politesse maternelle, la probité paternelle, ont fixé les deux nuances capitales du caractère d'Auguste Thiers. Poli et probe, il fut d'abord cela; sa nature le voulait.

D'autres qualités idiosyncratiques se révélèrent bientôt à côté de ces mérites traditionnels. Le jeune Thiers montrait déjà, dès son bas âge, une modestie qui lui valait les éloges de ses trois précepteurs, un désintéressement qui faisait sourire les vieilles douairières, habituées de l'hôtel-Thiers; il révélait, enfant, une grande réserve dans ses discours, et affectait une précocité de conduite et de tenue qui l'avait fait surnommer « le petit Caton. »

En même temps que son esprit développait ainsi ses nobles facultés, son corps prenait les formes d'un jeune chêne, ou d'un noble pin du pays. A douze ans sa taille herculéenne étonnait les physiologistes; des épaules d'une magnifique envergure, une poitrine saillante et forte, une voix de Stentor, des jambes moulées, un œil d'aigle et bien fendu, des cheveux de toute beauté, des traits grecs, si ce n'est arabes, des mains et des pieds de femme, voilà ce qui faisait sourire les marquises et les vicomtesses qui semblaient escompter de l'œil ces avantages adolescents. Oh! si elles avaient su alors que le monopole de tout cela reviendrait un jour aux Vestas de la finance! Elles seraient toutes devenues des moines Fulbert; et le magnifique organe d'Auguste Thiers aurait pu s'en ressentir!!!

Le fait est que cette première époque de la vie du charmant Auguste, fut toute semée de gimblettes, de biscotins, et de nougat blanc. On a parlé de l'enfance de Pic de la Mirandole, avant l'enfance d'Auguste Thiers; aujourd'hui on n'en parlerait plus, on n'oserait pas. Comparez donc une chandelle au soleil.

C'était alors le temps où Napoléon cherchait à rallier ou à humilier les vieilles familles de France. Ayant échoué dans ses avances vis-à-vis de l'incorruptible race des Thiers, il la poursuivit avec un acharnement déplorable. Le père forcé de devenir fournisseur des armées, fit rougir par sa loyauté tous ceux de ses collègues qui vivaient de péculat et de pots-de-vins italiques. Le jeune fils jeté dans un lycée impérial, astreint à une éducation plébéienne, garda son rang, entre cette tourbe de roturiers, par son éducation et par sa taille. On eût dit un jeune aiglon jeté au milieu d'une bande de canards. C'est à cette phase de son existence qu'il doit d'avoir connu M. Basset le censeur, et M. Sémérie, le député du Var. Il n'y a pas à lui en faire compliment.

Napoléon tomba, et l'on put retirer Auguste Thiers du lycée de Marseille. Sa famille attendait de la part de la branche aînée des Bourbons une indemnité pour tout ce qu'elle avait subi de froissements directs ou indirects, dans son orgueil et dans sa bourse, de la part de celui que le Midi nommait alors l'Ogre de Corse.

(C'est sans doute comme ogre, que les antropophages d'Orgon voulurent le mettre en pièces et le manger.) Ce qu'attendait la famille des Thiers n'arriva point. Les premiers Bourbons étaient des ingrats; ils oublièrent les Thiers, parce que les Thiers s'oublièrent. Ils ne voulurent pas faire valoir les campagnes du père, les grâces de la mère, les mérites naissants du fils. « Tout cela, disaient-ils, est comme le soleil; malheur à qui ne le voit pas. » N'importe! On les méconnaît parfaitement. La compensation ne devait venir que quinze ans plus tard.

Ce fut alors qu'eut lieu un conseil de famille : — « Mon fils, dirent les grands parents, ta naissance, ta fortune, tes avantages physiques, tes facultés morales, te dispenseraient du travail, cette charge du commun des hommes. Tu pourrais vivre dans tes terres, chasser au sanglier et aux renards, battre tes vassaux et former l'éducation de tes vassaux. Tu le pourrais; mais tu ne le feras point. Vous vous devez au pays, notre fils; le pays ne peut en aucune manière se passer de vous. Le pays a besoin d'hommes riches qui fassent ses affaires et non les leurs; le pays a soif de particuliers désintéressés qui le servent pour ses beaux yeux; le pays a faim d'êtres à principes, qui ne démentent pas le lendemain ce qu'ils ont dit la veille. Auguste, tu es parfaitement le mortel qu'il lui faut; tu es l'homme du pays. »

Là-dessus on fit un trousseau au jeune Thiers; on l'envoya dans une berline armoriée, et avec un train de six laquais richement vêtus, dans la ville d'Aix, vieille métropole provençale. Pendant trois ans, le bel étudiant fit la gloire du Cours par ses équipages, et l'orgueil du *Café des Deux Garçons* par ses cravates de cravate. Quelques sirènes de la ville des Thermes, actuellement à Paris en quête de bureaux de tabac, peuvent se souvenir du coté arabe qu'il montait aux processions commémoratives du roi René, ce premier cheval de pur sang venu de Beyrouth, et qui n'avait pas coûté sur les lieux moins de quarante mille piastres. Les haras d'Arles viennent de l'acheter, âgé de 22 ans; c'est leur plus ardent étalon.

Ces succès hippiques et sociaux n'enlevèrent pas toutefois le

core de faire un pas immense dans la voie rétrograde ; ce n'est plus M. de Martignac qu'il préconise, c'est M. de Villèle, le chef des trois cents, M. de Villèle à qui Casimir Perrier fit une si rude et si longue guerre.

Le *Nouveau Drapeau Blanc* dépeint ce ministre comme un homme éminemment supérieur, dont cependant le génie profond ne put lutter avantageusement contre la pensée réformatrice qui débordait le pouvoir confié à la sagesse de Louis XVIII.

L'organe de M. Guizot voudrait sans doute voir nos docteurs tenter l'œuvre que n'a pu accomplir M. de Villèle. Nous partageons en cela les vœux du journal de M. Jules Lechevalier, car alors nous serions certains d'être bientôt débarrassés de la coterie gouvernementale qui occupe le ministère.

Le même journal qui, dans sa querelle contre le jury, s'est associé au *Journal de La Haye*, est aujourd'hui fort en colère contre le *Messenger* qui demandait hier si la fureur de certains individus contre cette institution n'était pas une affaire de vengeance, et si les attaques de certain journal ne payaient pas une condamnation à 10 ans de bagne et à la flétrissure, infligée à certain publiciste par un verdict de ce jury qu'il poursuit d'une haine si acharnée. Le *Moniteur du Commerce* somme le *Messenger* de s'expliquer plus clairement, et cela ne sera pas difficile.

Le collaborateur du *Moniteur du Commerce*, auquel il est fait allusion, est le directeur du *Journal de La Haye*, Libri Bagnano, italien, condamné au bagne par un jury lyonnais, avant qu'il allât à Bruxelles, imprimer un journal pour le roi Guillaume, qu'il a suivi en Hollande après la révolution de septembre 1830.

Nous apprenons à l'instant que M. Pepin a été arrêté ce matin, à dix lieues de Paris, d'où il a été tout de suite ramené et mis entre les mains de messieurs du parquet qui se promettent bien de ne plus le laisser échapper.

On parle aussi de l'arrestation de M. A. Marrast, mais cette dernière nouvelle mérite confirmation.

On a annoncé récemment que les troupes russes et prussiennes étaient en parfait désaccord au camp de Kalisch. Aujourd'hui nous apprenons que les soldats russes se querellent entr'eux. Il y a progrès.

Les grandes manœuvres de Kalisch seront terminées le 23, époque à laquelle commenceront les conférences diplomatiques de Tœplitz. Les trois monarches ne seront réunis dans cette dernière ville qu'à la fin du mois. Le but de cette réunion, dit une lettre de Vienne du 11, sera plutôt d'échanger des marques d'amitié que de convenir de mesures à prendre ; ce soin est abandonné à la marche ordinaire de la diplomatie.

Les souverains de l'Allemagne méridionale ne se rendront pas à Tœplitz, ainsi qu'on l'avait annoncé, et il n'y aura pas de congrès de monarches.

M. Filippa, jeune violoniste que tous les dilettanti lyonnais se rappellent avoir entendu, il y a sept ans, dans la salle de la Bourse, vient d'arriver à Lyon pour la seconde fois, après avoir parcouru l'Italie, la France et une partie de l'Allemagne où il a été

décoré par plusieurs souverains ! Il y a sept ans, M. Filippa n'en avait alors que quatorze ; il revient aujourd'hui, avec un talent plus perfectionné, nous faire jouir du fruit de ses études et de ses longs et fatigables efforts. M. Filippa, qui est élève du célèbre Paganini, doit se faire entendre incessamment sur notre Grand-Théâtre, avec sa sœur, jeune cantatrice dont la belle voix de *contralto* et l'excellente méthode ont obtenu partout les applaudissements mérités d'un public enthousiaste. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en empruntant au *Sémaphore de Marseille* l'extrait suivant dans lequel sont appréciées les rares facultés de ces deux artistes.

» Marseille accueillit, il y a six ans, ce jeune violoniste, alors dans sa douzième année ; il se rendait en Italie, cette patrie des arts, cette terre mère de la musique ; elle l'entendit avec une immense satisfaction du présent, mais une espérance plus grande encore d'avenir ; et cet espoir s'est réalisé bien au delà. M. Filippa, à sa grâce, à son nonchaloir a joint une sévérité de jeu qui ne les a point exclus ; qualités qui se trouvent bien rarement réunies dans un seul artiste ; disons enfin que ce jeune virtuose est l'élève de Paganini et qu'il est digne de lui. Le maître peut mourir, il vivra d'une seconde vie dans son élève.

» Souvent lassé du monde extérieur, de la vie que nous nous sommes faite, l'âme se replie sur elle-même, et s'endort d'un sommeil léthargique ; alors, soit que déliée des liens du corps elle vole dans l'espace et reçoive les accords de quelque ange ; soit que, plus subtile, délivrée du poids de la matière, elle entende les harmonies de la nature, nous écoutons en nous comme une musique intérieure, une mélodie qui semble ne pouvoir se rendre par les sons. Cette harmonie, M. Filippa nous la donne avec son violon ; ce n'est plus un rêve, une illusion, une vision céleste, c'est la réalité.

» Mlle Nina, sa sœur, a une belle voix de *contralto*, sonore et vibrante, et qu'elle ménage avec beaucoup d'art ; quand à dix-sept ans on a de tels moyens et qu'on les emploie si brillamment, on peut lui dire, sans crainte de se tromper :

» Vous ferez une excellente cantatrice. »

» Espérons que M. Filippa nous donnera encore quelques concerts ; Marseille ne lui fera pas défaut, et tous nos amateurs voudront faire connaissance avec cet artiste si jeune d'âge, mais si plein d'années pour le talent. »

On lit dans le *Réformateur* :

TOUS LES HOMMES SONT FRÈRES, MAIS TOUS LES FRÈRES NE SONT PAS HUMAINS.

Ce matin, à Paris, dans la capitale de ce qu'on appelle le monde civilisé, un malheureux, à peine couvert des haillons de la misère, s'est présenté à la porte de l'un de nos puissants du jour ; il avait faim, et il croyait qu'au milieu de l'égoïsme général, cette porte lui serait ouverte. Il y a des gens qui ne pensent pas qu'on puisse avoir faim, quand ils sont bien repus ; il y en a qui croiraient s'avilir en serrant un malheureux dans leurs bras ; l'homme puissant est ainsi ; il a refusé du pain à l'homme aux haillons ; il l'a repoussé de ses bras ; l'homme aux haillons, c'était son frère !

Où, son frère ! son frère, pour qui, au jour de sa naissance, il était venu, devant un prêtre, renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ; mais l'homme puissant a sacrifié à Satan ; il est égoïste, inhumain, mauvais frère, et le génie du mal a souri ce matin en reconnaissant ses œuvres. L'homme aux haillons a cherché du pain ailleurs ; et nous lui en avons donné, et s'il n'avait quitté Paris aujourd'hui même, nous aurions dit à nos amis de nous apporter leur obole pour nourrir le frère d'un des plus énergiques soutiens du système doctrinaire.

L'homme puissant dont nous venons de parler, c'est, comme on dit, la terreur du coupable et l'appui de l'opprimé ; c'est le

entiers pour qu'il consentît à laisser passer dans le *Constitutionnel* une simple et courte note au sujet de l'un de ses ouvrages. Encore exigeait-il que l'éloge fût supprimé. Jamais il ne cherchait à se donner du relief aux dépens des autres ; jamais un mot de vanterie, de suffisance cavalière ; jamais ! Il se défiant de lui, et ne croyait pas le moins du monde à son talent. Aussi quand il composa son *Histoire de la Révolution*, aimait-il mieux prendre à droite et à gauche les idées des autres, plutôt que de hasarder les siennes, aussi préférait-il piller Bertrand de Molleville, Ferrières, Bouillé, les *Annales politiques*, Prudhomme, Toulougeon, M^{me} Campan, les rapports de Cambon, Bonaparte, les bulletins de Masséna, Gohier, et les pages du *Moniteur*, plutôt que de s'exposer à produire, tout seul et de son chef, des choses si éclatantes qu'elles se recommanderaient éternellement à l'admiration des hommes. On vous a dit que c'était de la modestie absurde.

Sa reconnaissance ne l'était pas moins. Son Mentor et ami Manuel ayant succombé à une courte et foudroyante maladie, il se couvrit la tête de cendres et porta le cilice pendant un an. Aujourd'hui encore il n'est pas consolé de cette perte. M. Lafitte s'étant montré pour lui affable et dévoué, il eut soixante duels à son occasion, dont douze avec des gardes du corps, reçut trois coups d'épée, et tua six hommes en signe de gratitude. Ses amis le surnommèrent à cette occasion le Don Quichotte du dévouement.

Tel était son moral ; idéal et fantastique ; son physique ne lui cédait en rien. L'effet que produisaient dans les salons de la Chaussée-d'Antin ses manières de Lauzun, il faut renoncer à le rendre ; il faut renoncer aussi à dire quels succès échurent à ses avantages corporels. Jamais duc à la mode ne fut disputé ainsi, même en plein 18^e siècle. Pour faire cesser le scandale, Auguste Thiers s'obligea de partir incognito et d'aller vivre sept mois à Montmorency. Une baronne, venue là en partie d'ânes, l'y découvrit par malheur. Sans cela, il y serait encore.

De toutes ces conquêtes, il n'en voulut, il n'en poursuivit qu'une : elle lui échappa. Le délicieux et colossal cavalier, le dandy homérique auquel ne résistait aucune pudeur titrée, fut soumis par une simple chasteté financière. M^{me} D.... vainquit ce vainqueur. Au temps où les Pénélopes sont rares, il faut tirer le voile quand il en pointe une sur le modeste horizon de la vie privée. Cela pourrait en créer d'autres ; l'exemple est si contagieux !

Pour se consoler de cet échec, Auguste Thiers se jeta aveuglément dans la politique ; il fit le *National* de 1830 et la révolution de juillet. Durant les trois jours de lutte, aucun de ses amis ne

vengeur de la société attaquée, et demain, peut-être, il viendra dépenser les trésors de son éloquence pour faire jeter au bagne le malheureux qui aura volé du pain pour nourrir sa femme et ses enfants : c'est un magistrat respectable, c'est un accusateur habile, c'est un homme considéré... Il a la croix d'honneur !

Sont-ce donc là les hommes que la loi nous oblige à respecter ? Peut-on être bon magistrat, quand on est mauvais frère ? La révolution de juillet, qui nous promettait l'élection du peuple pour garantie de la moralité des fonctionnaires publics, n'a plus qu'à se cacher le front devant des révélations pareilles : c'est une page de son histoire, que nous recommandons à M. Proudhon de ne pas oublier quand il la fera !

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On lit dans un journal ministériel :

La junte de Murcie s'est dissoute le 8, à la majorité de 17 voix contre 4.

Le gouverneur de Carthagène est nommé au commandement de la province.

Barcelonne avait demandé à Carthagène mille quintaux de poudre. Valence avait demandé à cette ville six mille fusils. Ni les fusils ni la poudre ne seront fournis.

1,500 hommes de la légion étrangère sont arrivés le 18 à la Seu-d'Urgel.

Après l'affaire malheureuse du 11, les carlistes s'étaient rapprochés de Bilbao ; mais, dans la nuit du 15 au 16, ils se sont retirés dans la direction de Durango. On croit que c'est par suite d'une marche de Cordova.

Des nouvelles d'Aragon, en date du 17, annoncent que les Navarrais, dispersés et poursuivis, tombent de tous côtés entre les mains des chrétiens.

Une dépêche, arrivée à Bayonne le 21, annonce que M. Gil Quadra est le seul ministre nommé jusqu'à présent.

— Le décret royal suivant a été publié :

« Au nom de mon auguste fille Isabelle II, et en vertu de la démission donnée par le comte de Torreno, je nomme don M. Ricardo de Alava, procer du royaume, premier secrétaire d'état et des affaires étrangères, et président du conseil des ministres : le sous-secrétaire d'état de ce ministère don J. Villalba, le remplacera pendant son absence. »

» Au Prado, 14 septembre 1835.

» Adon M. Garcia Herreros. »

Suivent d'autres décrets de la même date. Le premier nomme don Mariano Quiros, ministre de la guerre par intérim ; en remplacement de M. le duc de Castro Torreno ; le second nomme ministre de la marine par intérim, le ministre des finances don J. Alvarez de Mendizabal, en remplacement de don J. Sartorio. Enfin le troisième nomme don Ramon Gil de la Quadra, procer du royaume, ministre de l'intérieur, en remplacement de don M. de Riva Herrera.

— Voici ce que nous trouvons dans une lettre de Madrid du 16 au soir :

« La *Gazette officielle* a parlé : le général Alava est nommé président du conseil et ministre des affaires étrangères ; M. Mendizabal, ministre des finances, M. Gil de la Quadra était élevé au ministère de l'intérieur, mais il a refusé la position qui lui était offerte, et M. Martin de Los Herreros, chef de division au ministère de l'intérieur, a été nommé à sa place. Ce dernier ministre a des opinions libérales très prononcées ; il a passé dix ans dans l'émigration. M. Mendizabal, qui a pris possession du portefeuille des finances hier à dix heures du matin, a expédié sur-le-champ six courriers extraordinaires qui ont porté la nouvelle de la formation du nouveau cabinet dans les provinces ; on est curieux et inquiet de savoir l'effet qu'y produira le bulletin de la modification ministérielle, accompagné d'une sorte de manifeste ou programme que publie la *Gazette* de ce jour, dont l'article politique est généralement regardé comme l'expression des vues principales du nouveau cabinet. »

— La *Sentinelle des Pyrénées*, du 17 septembre, annonce que le général Evans, chef de la légion des volontaires anglais, était au nombre des prisonniers faits par les carlistes à l'affaire d'Arrigorriaga, et qu'il a été fusillé par ordre de don Carlos, ainsi que 500 de ses soldats.

Jeune Auguste à des conquêtes d'une autre nature. A son premier examen, il fit destituer trois de ses examinateurs pour cause d'ignorance ; au dernier, ce fut lui qui interrogea ses maîtres. Enfin, pour couronner cette première et brillante phase de sa vie, il fut, après deux concours, couronné demi-lauréat d'Académie pour l'*Eloge de Vauvenargues*, qui a fait un si grand bruit dans le monde littéraire. Nous disons demi, car il partagea cette gloire avec notre ami de St-Maurice, resté journaliste comme nous pendant que son partner s'est fait couronner ministre.

Nous avons laissé le baron dans l'enfance. Voici maintenant qu'il se fait homme... Homme de lettres. Attention.

Quand l'adulte Auguste eut assez commenté de commentaires, et digéré de digests, il se dit : « Par mes cent cinquante-neuf années, je suis vraiment bien simple de dépenser, sur un aussi petit théâtre, mes talents de société, et mes cent mille livres de rente. Avec une grace de centaure et cinq pieds huit pouces, on doit composer un littérateur d'une entière beauté. Partons pour Paris. »

Ce fut vers le même temps que l'excellent docteur Arnaud, le Vincent-de-Paule de la ville d'Aix, écrivait à son ami, à notre grand Manuel :

« Je vous expédie un très bel homme ; faites-en ce que vous pourrez. »

Dieu ! si le pauvre Manuel vivait !

Le bel homme arriva assez mal conditionné. Tous ses chevaux étaient morts en route ; ses effets, son portefeuille, son mouchoir et ses lunettes avaient éprouvé un petit malheur dans la forêt de Bondy. M. Giquet n'administrerait pas encore ; il manquait.

Auguste Thiers était au-dessus de ces petits malheurs. Il fit vendre trois de ses terres, et tout fut dit ; puis il se mit à écrire pour la gloire de la France, et pour l'honneur des lettres, le tout gratis. Sa délicatesse sur ce chapitre était poussée à un point littéralement ridicule. Un jour les propriétaires du *Constitutionnel* ne pouvant lui faire accepter aucun salaire en retour de ses articles, concurrent l'idée d'envoyer chez lui un magnifique service en vermeil. Il bâtonna les porteurs et brisa le service. Le directeur des *Tablettes universelles*, M. Jacques Coste, ne trouvant point de procédé rémunérateur plus ingénieux, avait imaginé d'aller surprendre et solder chez les fournisseurs les comptes de son meilleur publiciste. Il se fâcha et paya deux fois. Ainsi il préludait à une vie toute de grandeur et de désintéressement.

Après le désintéressement, vint le tour de la modestie. Là, les choses allaient au primitif et à l'absurde. Il fallut négocier six mois

l'aperçut, mais ses ennemis le virent. Il était sur les boulevards, il était à la Grève, il était à Popincourt, il était au Louvre, il était aux Tuileries, toujours en tête de colonne. Les combattants, maîtres du château, voulurent le porter en triomphe, il s'y refusa, s'enfuit et se cacha. Plus tard, quand on sentit que le royaume ne pouvait pas se passer de ses conseils, il fallut aller l'arracher à ses champs, comme un Cincinnatus et un Abdolonyme. Il avait loué à Belleville un petit jardin où il cultivait des melons sous cloche. Quand les premiers ambassadeurs vinrent, il leur montra ses cantalous, en leur disant : « les grandeurs sont fragiles comme ce verre ; » aux seconds il fit cadeau d'un de ses élèves, et ajouta : « allez dire à votre roi que les fruits de la terre sont doux, et que ceux des grandeurs sont amers. » A la troisième sommation il jeta la bêche et partit.

Mais en arrivant au ministère, il s'écria : « Plus d'appointements, je me les supprime ; plus de fonds secrets, je me les supprime. » Ce que l'on fit pour le pays porte avec lui son salaire. Je ne sors pas de là. »

On voulut insister : il menaça de retourner à ses cantalous. Forcé fut de lui retrancher ses honoraires. Aujourd'hui il met dans le service public cinquante mille francs du sien. Digne garçon ! Noble lord !

Même difficulté quand il s'agit de donner à son beau-père la place de receveur-général. Ce beau-père, le plus grand mathématicien connu, l'étoile financière du pays, et le flambeau des logarithmes, se refusait depuis long-temps à accepter aucune place, aucune faveur du gouvernement. On s'adressa à Auguste Thiers. « Mon beau-père, s'écria-t-il, accepte et n'émarge pas. » En effet, depuis ce temps, le ministre de l'intérieur et le receveur-général de Lille constituent un premier noyau de fonctionnaires gratuits dans la France et dans la Navarre. Ils ne semblent pas devoir faire école.

Ainsi Auguste Thiers travaille à se bâtir un Panthéon de son vivant. Appelés par lui, son père et sa mère font les honneurs de son palais et relèvent par le concours de leurs fortunes individuelles, ce luxe princier qui ne coûte rien à l'état. On parle de donner ses sœurs à deux petits Margraves d'Allemagne qui rêvent une réforme sociale. Sa jeune femme anime ses salons par son esprit et sa belle-mère par sa réserve parfaite. Jamais, depuis Sully et Colbert, plus glorieux et plus vertueux ministres n'avaient géré les affaires de la France.

Que la Providence et sa constitution athlétique le lui conservent long-temps !! (Corsaire.)

Nous ne saurions croire, dit le *Journal des Débats*, à cet excès de barbarie et surtout d'audace de la part de don Carlos, qui ne peut avoir oublié que le général Evans est non seulement un sujet anglais, mais encore un membre du Parlement de la Grande-Bretagne.

Voici l'article de la *Sentinelle des Pyrénées* :

« Bayonne 17 septembre.

« Les nouvelles que nous recevons sur le combat terrible d'Arrigoriaga nous arrivent de deux points différens avec les mêmes détails à peu près.

« Nous serions donc autorisés à les croire authentiques, mais la gravité même de quelques-unes de ces nouvelles nous impose l'obligation de les accepter avec une grande réserve. Nous nous bornons donc à enregistrer le récit de nos correspondants :

« Le 11, les carlistes ont attaqué, à Arrigoriaga, les divisions de réserve de Castille sous les ordres d'Espeleta, d'Espartero et d'Irriarte. La division anglaise, commandée par le général Evans, se trouvait avec ces troupes.

« Don Carlos ayant appris qu'elles devaient se porter sur Vittoria, partit le 8 de Murieta, et le 10 au soir il se trouvait plus loin que Durango, sur la route qui conduit à Arrigoriaga. Le corps d'armée anglo-christino occupait ce village et s'étendait jusque dans les environs de Bilbao.

« L'attaque commença le 11 à la pointe du jour.

« Les christinos ne purent résister à l'élan des carlistes, et, poussés la baïonnette dans les reins, ils abandonnèrent leurs positions, et ils arrivèrent en masse et en désordre au Pont-Neuf, qui est fortifié et qui couvre le faubourg de Bilbao. Le massacre fut horrible dans ce passage étroit et encombré. Des bataillons carlistes qui s'étaient emparés des hauteurs qui dominent le pont, dirigeaient un feu meurtrier dans ces rangs entassés. Poursuivis encore de ce pont aux murs de la ville, les christinos essayèrent encore de grandes pertes.

« A cinq heures du soir, on évaluait la perte du corps anglo-christino à 2,000 hommes tués ou blessés. Les Anglais et surtout les Ecossais ont été écrasés.

« Dans les 2,000 hommes tués ou blessés du côté des christinos, on compte 1,500 anglais ; 500 autres ont été faits prisonniers, et parmi eux se trouve le général Evans.

« Toutes les nouvelles reçues s'accordent à dire que les 500 prisonniers ont été fusillés par ordre de don Carlos. On assure que le général Evans était seul revêtu de son uniforme.

« Quatre cents prisonniers christinos faits dans le même combat ont été traités avec de grands égards. »

— Notre correspondant nous écrit :

Les journaux et lettres de la frontière continuent à mettre en doute le massacre des prisonniers anglais par D. Carlos. On a tout lieu de croire aussi que cette affaire du 11, dans laquelle le général Evans et cinq cents des siens seraient tombés au pouvoir du prétendant, a été bien moins grave qu'on ne l'avait dit d'abord.

— Les feuilles doctrinaires continuent à s'étonner, à s'affliger, à s'indigner de tout ce qui se passe en Espagne, et ce qu'elles reprochent le plus amèrement aux juntes provinciales, c'est l'application de la moitié du produit des dîmes aux frais de mobilisation des gardes urbaines, et la suppression des droits seigneuriaux ! Voilà en effet de l'anarchie flagrante.

— P. S. La *Gazette de Madrid* du 17 vient d'arriver. Elle contient un manifeste libéral qui a reçu dans cette capitale le meilleur accueil.

Les cortès vont être convoqués, et le nouveau ministère paraît décidé à marcher avec l'opinion publique.

ACADÉMIE DE LYON.

AVIS.

L'examen des institutrices pour l'obtention des brevets de capacité aura lieu le lundi 5 octobre prochain, à huit heures précises du matin, dans une des salles de l'Académie, rue Pas-Etroit, n° 6.

Les personnes qui désireront s'y présenter devront se faire inscrire, avant le 4 octobre, au secrétariat de l'Académie, et représenter un certificat de moralité remontant à trois ans, et leur acte de naissance.

AVIS.

Tony Charbonnet a disparu, depuis le 20 juillet dernier, du domicile du sieur Antoine Charbonnet, son aïeul, demeurant à la Mulatière, commune de Ste-Foy-lès-Lyon.

Signalement.

Agé de 10 ans, taille ordinaire pour son âge, cheveux blonds, yeux bleus, nez petit, bouche petite, menton à fossette, teint coloré, une petite cicatrice au cou.

Vêtements.

Veste d'été de couleur blanche, pantalon bleu et blanc, gilet à bouquets et souliers presque neufs.

Adresser les renseignements à la Préfecture du Rhône, division de la police.

Les familles qui s'occupent de choisir une des institutions de Paris pour leurs enfants ont sans doute pris note de celle de M. Guyet de Fernex qui se distingue depuis nombre d'années par des succès si brillants dans tous les concours. Cette maison présente la garantie la plus positive pour la force et la solidité des études. Elle est dirigée par un ancien professeur de rhétorique du collège Louis-le-Grand, qui a fait ses preuves depuis long-temps, et qui compte parmi ses élèves plusieurs professeurs distingués, entre autres feu Boitard qui vient de mourir, professeur à l'école de droit, à l'âge de 31 ans et dont la mort a excité des regrets si universels. L'éducation morale, qui n'est pas moins importante que l'instruction, est suivie dans cette maison avec une sollicitude aussi éclairée et un égal succès. Enfin, à quelque carrière que les familles destinent leurs enfants, elles ne sauraient les confier à des mains plus paternelles ni à une direction plus sage.

Le *Constitutionnel* du 21 août, le *Courrier* du 24 août, le *Journal des Débats* du 17 août et le *Temps* du 22 août ont constaté les succès de l'institution de Fernex au distributions du collège Louis-le-Grand et du concours général.

AVIS.

MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement expire le 30 septembre, sont priés de le renouveler, s'ils

ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du journal.

(Correspondance particulière du CENSEUR.)

PARIS, 22 septembre.

— Un certain nombre de nominations très libérales ont eu lieu par les conseils de département. Parmi les présidents et secrétaires désignés par l'élection, se trouvent MM. de Sade, Quinette, Gillon, Etienne, Desjobert, Bignon, Billault, Charlemagne, Mercier, etc.

Plusieurs conseils généraux ont décidé en-principe la publicité de leurs travaux.

— Il est de nouveau question d'agaceries qui seraient faites au cabinet de Paris par une cour du Nord ; ces agaceries auraient repris quelque vivacité surtout depuis qu'on ne compte plus en Angleterre sur le retour possible d'un cabinet tory. Les derniers événements d'Espagne ne pourront que les faire redoubler.

On en est à croire aujourd'hui que les choses sont allées assez loin pour que certains projets de mariage qui, dans le temps, avaient été proposés par la France et rejetés bien loin, soient remis aujourd'hui sur le tapis par les soins même de la puissance qui dans le temps les avait dédaigneusement repoussés.

En un mot, on ne serait pas loin de penser qu'un mariage peut être très prochain entre le duc d'Orléans et une princesse de Russie. Déjà, il y a peu de mois, la Russie, pour ne pas paraître revenir d'aussi loin, avait poussé à une union entre le prince royal de France et la maison de Wurtemberg, union qui n'eut point de suite par la détermination du père de la royale prétendue. Aujourd'hui le rapprochement est plus direct, parce que les résultats politiques qu'on en attend sont devenus plus souhaitables, par la position de la France entre l'Espagne et l'Angleterre, et l'on va jusqu'à dire que la princesse de Liéven qui vient d'arriver à Paris, est chargée en personne de mettre à fin la négociation.

— Le théâtre St-Antoine qui doit ouvrir le 1^{er} novembre sans faute, en est encore aux fondations. Il paraît cependant que les entrepreneurs sont certains d'être en mesure, et que tous les travaux se font dans des chantiers particuliers, de telle façon que ce ne sera plus qu'une question d'assemblage. Ceci nous est une occasion de rappeler qu'une maison qui sortait de terre il y a deux mois, au coin des rues Feydeau et St-Marc, sur la rue Neuve-Vivienne, a reçu des locataires déjà depuis une semaine ou deux.

— *Don Juan d'Autriche*, drame de M. Delavigne, sera joué très prochainement aux Français.

On a joué hier avec assez de succès, au Vaudeville, une pièce gaie intitulée *Rigoletti*, et dont la scène se passe à Bade. Un mot sorti du balcon a assez réjoui le public. Le cortège du grand-duc était, comme à l'ordinaire, formé de grands seigneurs et de dames de la cour très *rapées* et très maigres, leur apparition excitait un sourire : Ce sont les os de Bade, s'est crié un plaisant, et tout le monde a ri aux éclats.

— Le gouverneur de Livourne vient de publier une ordonnance qui enjoint à tout médecin, chirurgien et officier de santé absent de la ville d'y rentrer dans le délai de trois jours, sous peine de se voir interdire pour toujours l'exercice de ses fonctions.

— On nous écrit de Corse qu'à Sarteno un intrigant, nommé Franceschino Colonna, est parvenu à abuser de la crédulité superstitieuse des habitants jusqu'à se faire passer pour prophète. Il a dû procéder, le 8 du courant, à la résurrection de quelques morts dans le cimetière de la petite chapelle de Soliacaro. Notre correspondant craint qu'il ne survienne quelques troubles quand les spectateurs s'apercevront qu'ils ont été mystifiés.

— Dernièrement à Carvin-Lespinos un bull-dog appartenant à un anglais, ayant aperçu un jeune poulain, se jette sur lui et s'y cramponne. Le poulain se jette dans l'eau et nage assez long-temps. Des paysans le retirent de l'eau ; le bull-dog avait cessé de vivre, mais il était resté attaché à la cuisse de sa victime.

VARIÉTÉS.

ANDRÉ. — GEORGE SAND.

(1^{er} ARTICLE.)

Alfred, vous êtes homme, et je vous admire. L'orage gronde, vous tenez ferme : vous le bravez, comme un vieux mariu se joue de la tempête et lui livre avec une téméraire insouciance ses voiles et sa vie. Que Dieu vous soit en aide ! Votre courage fût-il stérilement étouffé sous les persécutions qui le menacent n'en serait pas moins un grand et noble exemple, et nous en avons besoin. Seulement je vous demande de me laisser quelques jours encore le lâche privilège de ma faiblesse. J'ai presque oublié vos luttes et vos dangers dans le calme silence de ma retraite. Après les fatigues qui m'ont brisé, j'y ai cherché le repos nécessaire à des fatigues nouvelles. Voilà que ce repos me subjugué : mon ame se détend aux uniformes loisirs de la monotonie champêtre ; tout est si paisible autour de moi, que je descends presque à végéter comme les arbres et les fleurs que je vais saluer chaque matin.

Et je m'y abandonne mollement. Je passe des heures à jamais perdues à voir courir les nuages derrière le rideau de nos montagnes. J'étudie nonchalamment la physiologie et la psychologie de ma basse-cour. Je m'émerveille en enfant de la variété d'un plumage, ou de l'espièglerie effrontée d'un oiseau. Si notre rustique messenger ne m'apportait deux fois par semaine des livres et des journaux, je ne saurais plus au bout d'un mois qu'il existe autre chose que des noyers, des vignes et des prairies ; et vraiment je m'en inquiète très peu.

Digne piéton qui me rattache au monde où vous vivez et dont la valise éclopée est le fil magnétique à l'aide duquel je ressens le tressaillement affaibli de vos passions ! Il ne sait pas, le pauvre pèlerin, que chacun de ses pénibles voyages est une mission vers une ame fourvoyée qui s'obstine à languir dans le bien-être et la voluptueuse contemplation des sublimes détails de la nature. Ne le lui dites pas, Alfred ; car il ne le saurait pas davantage, et s'il le comprenait, il aurait pitié de lui ou de moi.

Mais si vous tenez à m'arracher de ma solitude, choisissez-moi des livres moins intimes qu'*André*. Vous ne l'avez pas lu, j'en suis sûr ; autrement vous auriez senti qu'après avoir tourné son dernier feuillet, je devais avoir le cœur trop plein pour m'occuper de vous. Ce roman est déjà vieux, il a six mois. Il fallait me le donner quand je tourbillonnais dans l'arène dévorante où vous aimez à me voir. J'aurais veillé toute une nuit à en souffrir. Le bruit du lendemain aurait effacé sa douloureuse trace, et j'aurais puisé dans les nécessités du combat le courage d'oublier mes blessures. Mais ici où l'épanouissement d'une rose attardée est ma plus haute sollicitude ! Alfred, vous n'y avez pas songé, et vous méritez que je vous punisse en vous communiquant un peu du mal que vous m'avez fait.

Etes-vous décidément fort et complet ? N'avez-vous jamais surpris votre énergie en défaillance, quand le devoir ou la passion vous appelait ? Ne s'est-il pas engagé quelquefois tout au fond des mystères de votre conscience une lutte sourde et cruelle de laquelle vous êtes sorti vaincu et humilié ? N'avez-vous pas assisté à la mutilation de vos plus nobles espérances avec ce sentiment amer qu'elles se flétrissaient par votre faute ? C'est alors que le cœur saigne et qu'on fait bon marché de son orgueil. On n'a plus que de vaines et honteuses larmes. On est à soi-même sa fatalité et sa victime ; et l'on n'a cependant ni le courage d'accepter sa destinée, ni la puissance de la dompter : on ne meurt pas de douleur, mais on traîne le reste de sa vie dans de sombres et indolents regrets. Je viens de vous raconter *André*.

Vous avez deviné sa débile et souffreteuse constitution, sa mélancolie organique et native. Le poète ne pouvait lui refuser cette excuse. *André* a reçu de sa mère, morte en le mettant au monde ce funeste héritage de sensibilité languissante et malade. Sa mère, sacrifiée aux convenances d'un gentilhomme qui en a fait sa femme pour arrondir son domaine, ne protégera donc point les délicatesses de son fils contre la grossièreté et sottise autorité paternelle du marquis de Morand. Comment un enfant qui n'a pas de mère ne serait-il pas prédestiné au malheur ? Honnête rustre qui ne voit rien au-delà de l'accroissement de ses terres et de ses revenus, le marquis répond aux susceptibilités d'*André* par l'irritation et le dédain. Il écrase à chaque instant cette nature inerte et timide, dont les révoltes ne dépassent pas les solitaires limites de la conscience. C'est avec une répugnance extrême qu'il installe un précepteur dans son château : la maladie d'un bœuf de charrie l'inquiète plus que l'éducation de son unique héritier.

André grandit, et le voici à vingt ans versé dans les sciences naturelles, nourri d'une saine littérature, mais ignorant de la vie, incapable de la moindre résolution indépendante, lui pauvre esclave sans cesse rudoyé par la stupide et tyrannique tendresse de son père. Cependant son ame s'ouvre à de vagues et indéfinissables pressentiments. Dans ses longues et rêveuses promenades, il oublie souvent l'heure du retour, et se fatigue à poursuivre au travers des vapeurs du soir le fantôme inconnu après lequel soupire son imagination embrasée. Un jour, derrière le tremblant feuillage d'une haie, il aperçoit une jeune et blanche fille cueillant des fleurs. Son sort est désormais fixé. C'est à elle qu'il appartient. Pendant une année il la cherche sans la pouvoir rencontrer de nouveau. L'anxiété ronge sa délicate organisation. Vainement son ami, le bon et jovial Joseph Marteau, le conduit dans des bals d'ouvrières, *André* s'y montre gauche et fier, jusqu'à ce qu'un hasard lui fasse découvrir parmi ces *artistes* dont il ne comprend ni les mœurs ni les plaisirs, Geneviève la fleuriste, sa gracieuse apparition de la prairie.

Or Geneviève n'est point une *artisane* ordinaire. Orpheline au berceau, elle a contracté dans la solitude des habitudes de travail et de dignité. Bienveillante auprès de ses compagnes, elle évite leurs folles joies qui effaroucheraient la pudeur de son ame, leurs libres amours qui la souilleraient. Pure et satisfaite, elle vit avec les fleurs qu'elle imite pour la parure des grandes dames du pays (car le château de Morand touche une petite ville de province). Aussi lorsque l'inventive amitié de Joseph Marteau la rapproche d'*André*, elle lui permet de venir à elle par l'intermédiaire de la botanique dont elle pénètre les mystères avec un naïf enthousiasme. Les prudes et les commères de L... ne le comprennent pas. Elles attribuent les assiduités du jeune comte de Morand à une passion partagée. Geneviève jusque là si respectée est déchirée par la calomnie. Une de ses amies, jalouse de sa vertu, prend un plaisir cruel à l'humilier en le lui apprenant. Que lui importe ? Sa conscience ne lui suffit-elle pas ? D'ailleurs elle a essayé d'éloigner *André*. Elle n'a pas tenu contre sa douleur. Forte vis-à-vis des oisifs et des méchants qui la noircissent, faible auprès d'un enfant qui pleure à la pensée d'une séparation, elle se livre au bonheur d'exercer son intelligence et de réchauffer son ame aux paroles révélatrices du maître qui se passionne chaque jour davantage pour l'œuvre qu'il a entreprise. C'est au marquis de Morand qu'est réservée la tâche de précipiter la catastrophe que ces innocentes leçons

préparent. Inquiet des absences de son fils, il prête l'oreille aux bruits des carrefours, et sa vanité de hobereau jure à Geneviève une haine implacable. Comment lui résistera le roseau chétif qui se plie et frémit à la moindre colère paternelle? Incapable de la braver, il trompe à la fois Geneviève et le marquis; il cache à l'une les fureurs domestiques dont il est victime, à l'autre les visites dérobées à sa vigilance. Cette lutte dépasse bientôt les limites de son énergie; une maladie grave le condamne au repos que sa faiblesse convoitait secrètement. Mais Geneviève!

Mourante d'inquiétude, elle se confie une nuit à la délicatesse un peu suspecte de Joseph Marteau, et seule avec lui sur une vigoureuse monture, elle traverse les champs et les rivières, s'agenouille au milieu des ruines d'une chapelle déserte, où son compagnon viendra lui annoncer l'heure fatale à laquelle Dieu rappellera André: puis cédant à ses angoisses, elle se risque jusqu'à la chambre de son amant, et là M. de Morand l'accable d'imprécations. Sans Joseph, le médecin et le curé, le noble campagnard eût frappé cette frêle créature. Elle peut cependant appuyer sur son épaule la tête brûlante du malade; le délire calmé, elle se retire sans qu'André puisse se souvenir de son apparition.

Cette scène violente et solennelle ne lui permet plus de doute sur les dispositions du marquis. André rétabli tremble de nouveau devant son despotisme, et se refuse à toute résolution courageuse. Geneviève s'immolera donc. Elle a perdu sa réputation, son état, sa santé; elle va fuir André et lui laisser la liberté de ses hésitations et de son esclavage. Elle part. Mais Joseph Marteau court à son ami, gourmande sa faiblesse, le pousse dans le cabinet de son père, lui dicte la révolte et l'entraîne à la poursuite de Geneviève. Quelle femme ne croirait André qui, tout en larmes, promet d'arracher au marquis un consentement de mariage, et menace de mourir s'il est repoussé? Geneviève cède encore: André n'ose pas davantage. Il se consume dans ces éternelles remises de volonté; il compromet de plus en plus Geneviève, et quand il en vient aux actes de vigueur, et marche à l'église que les sommations légales lui ont ouverte, c'est que la nécessité l'y pousse; c'est que de défaite en défaite Geneviève est tombée dans ses bras, et qu'il n'a pas compris qu'il la tuait.

Ce mariage de réparation ne sait que rendre leur destinée plus intolérable. André ne fait combattre la misère ni par le travail dont il se rebute au premier effort, ni par l'exercice hardi de ses droits contre son père que Geneviève veut à tout prix respecter. N'osant rien, il perd tout. Joseph Marteau déploie vainement les riches trésors de son astuce: Le vieux marquis est un instant sur le point de céder à la crainte mortelle d'une restitution, lorsque Geneviève accepte sans condition la soumission qui lui est offerte, et vient se livrer dans le château de Morand à la haine de son beau-père et d'une vieille servante qui le gouverne.

Sa vie s'éteint graduellement au milieu des vexations dont on l'y accable. Cependant, à la veille d'être mère, elle veut assurer à son enfant un secours alimentaire que le marquis ne peut lui refuser sans une révoltante injustice. Il refuse néanmoins, et comme Geneviève insiste, il la menace. André s'élance sur lui, le frappe d'un couteau qui glisse dans sa chemise. C'est Geneviève qui reçoit la blessure; son enfant est mort dans son sein; elle-même, achevée par cette horrible secousse, expire quelques jours après, couverte de fleurs dont elle pare sa couche funéraire, afin que son dernier regard soit aux créatures qu'elle a le plus chéries et qui ont été la cause première de ses faiblesses et de ses malheurs.

André a survécu sombre et désolé, toujours esclave de son père: heureux encore d'ignorer tout le mal qu'il a fait.

Vous voyez, Alfred, qu'un côté de ce livre touche une des plaies les plus vives de notre nature, l'impuissance inerte qui s'use à vouloir, et n'a pas même la force de plonger dans le gouffre où elle entraîne ceux qui se dévouent pour la guérir. C'est pourquoi je l'appellais intime: l'auteur est entré avec sa vigueur accoutumée au fond des misères de ces caractères ébauchés qui périssent écrasés entre des passions viriles, et la pitoyable débilité de l'enfant. S'il a donné à ce type de l'imbécillité humaine une couronne de langue et de naïveté qui lui assure au moins la compassion, il ne l'a pas ménagé cependant au point de voiler ses défauts. André qu'on aime tout d'abord comme une victime, se rapetisse à chaque page, et finit par exciter des sentiments de colère et de dédain. Que l'auteur ait gradué ces nuances d'après l'instinct de son cœur ou les révélations de l'art, peu importe. Le but qu'il atteint est juste et complet. Son héros a joué son rôle, et la moralité qu'il a cherchée ou sentie ressort de la catastrophe, aussi naturellement que l'ame de Geneviève et le parfum de ses fleurs s'exhalent de son lit de mort pour retourner au ciel.

Mais la figure d'André m'a paru seule fortement dessinée. Celle de Geneviève est belle de conception fraîche et hardie. Elle manque de tout, parce qu'elle n'est pas vraie. George Sand a voulu descendre et nous raconter les mœurs des grisettes; il a mis en scène, avec des commères médiocres, une prétendue ouvrière aussi managée qu'une femme de salon. Geneviève est un être de convention dans lequel on ne trouve ni le raide bon sens de la fille du peuple, ni la souplesse étudiée de la demoiselle. Je me suis étonné que le peintre de Lélia ait cru pouvoir jeter sous tous les jours

une noble et intellectuelle physionomie: en élevant celle de Geneviève, il lui eût fait perdre son attitude forcée; il l'eût soustraite à cette perpétuelle contradiction entre les habitudes et les besoins moraux, entre le cœur et la langue. Née de parents pauvres mais formés à la haute école d'un monde supérieur, Geneviève aurait pu engager avec André la lutte dans laquelle la force et l'action doivent être vaincues par la mollesse et la paralysie. Alors George Sand aurait écrit un beau livre. Il n'aurait pas compromis son talent à des détails pleins de trivialité qui ne rachètent pas ce défaut par le mérite de la ressemblance. Signé d'un autre nom, André serait une œuvre digne d'éloge. George Sand est monté trop haut pour qu'il ne nous soit pas permis de lui reprocher l'imperfection. Qu'il demeure dans sa noble sphère; qu'il prenne la plume quand l'agitation de grandes passions, ou la voix importune de saintes vérités troublent son sommeil; qu'il abandonne aux artistes de chevet les bals de grisettes et l'éloquence des clercs de notaire, et nous retrouverons le poète tout entier, et nous frémirons encore d'enthousiasme et de reconnaissance.

Sur quoi, Alfred, je vous quitte. J'avais, après le livre, à vous parler de l'auteur. J'entends les troupeaux revenant du pâturage, le soleil baisse, il faut que j'aille fermer les pétales veloutés de mes belles de jour. Il faut que je monte sur la colline et que j'épie la première étoile qui va poindre sur le violet du firmament. Vous ne l'avez peut-être jamais saluée, vous aimez mieux une page de Montaigne ou de Pascal que toutes mes marguerites. Aujourd'hui je ne changerais pas, sauf à vous revenir demain, autant toutefois que ce mot nous appartient. Adieu. Si la pluie vient, je finirai cette lettre — et si la paresse n'est pas plus forte.

Sarcey, 15 septembre.

LOUIS DE BEAUCHAMP.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1346) Par quatre contrats reçus M^e Fournier, notaire à St-André-le-Château, l'un, le dix-neuf novembre mil huit cent trente-quatre, et les trois autres le onze mai mil huit cent trente-cinq, tous enregistrés et transcrits, les sieurs Antoine Guillaume, Jean-Marie Ogier, Jean-Pierre Ogier fils et Pierre Ollagnon, propriétaires cultivateurs, demeurant tous à Echallas, ont acquis du sieur Jean-Antoine Nantas, propriétaire agriculteur, demeurant à Tallyer, savoir: 1^o le sieur Guillaume, un tènement de bâtiments, cour, suel, jardin et aïssances, situés au bourg d'Echallas, de la contenance de douze ares, et un tènement de terre et vigne au territoire de la Combette, même commune, contenant quatre-vingt-dix ares, et ce, moyennant le prix de trois mille francs. 2^o Le sieur Jean-Marie Ogier, un tènement de pré et terre à Echallas, lieu de Cezaille, de la contenance de trois hectares, et un bois taillis et pâture, au territoire des Perouses, commune d'Echallas, de la contenance de cinquante ares, pour le prix de deux mille francs. 3^o Jean-Pierre Ogier fils, un petit bois appelé de la Cure, à Echallas, contenant trente-huit ares, et un tènement de pré, terre et pâture qui se termine au nord en langue, au lieu de Cezaille, commune d'Echallas, de la contenance de six hectares et demi, au prix de deux mille cinq cents francs. 4^o Pierre Ollagnon, une vigne, moyennant le prix de douze cents francs, sise à Vareille, commune d'Echallas, contenant soixante-quatre ares.

Les acquéreurs sus-dénommés voulant purger les hypothèques légales dont lesdits immeubles pourraient être grevés, ont, conformément à l'art. 2191 du code civil, déposé une copie dûment collationnée de leurs contrats d'acquisition au greffe du tribunal civil de première instance, séant à Lyon, le vingt août dernier, extrait desquels contrats a été de suite affiché en l'auditoire du tribunal. Les acquéreurs ont déposé l'acte de ce dépôt tant à M. le procureur du roi près ledit tribunal, qu'à la dame Marie Tardy, épouse du vendeur, et encore à dame Antoinette Escoffier, veuve de Pierre Nantas, précédent propriétaire, par exploit de Ducard, huissier à Limonest, du dix-huit de ce mois, enregistré; et ils font la présente insertion en conformité de l'avis du conseil d'état du neuf mai 1807, approuvé le 1^{er} juin suivant, avec déclaration que tous ceux au profit desquels il pourrait exister sur les immeubles vendus des hypothèques légales tant contre Jean-Antoine Nantas vendeur que contre tous autres précédents propriétaires aient à en requérir l'inscription dans le délai de deux mois, à dater de ce jour, à défaut de quoi lesdits immeubles en resteront entièrement dégrevés et affranchis.

(1345) Lundi vingt-huit septembre courant, onze heures du matin, chaussée Perrache, n° 17, il sera procédé à la vente au comptant d'un hangar mobile en bois et tuiles, et le même jour, à une heure de relevée, sur la place Louis XVIII, à Lyon, il sera procédé à la vente au comptant d'objets mobiliers, consistant en tables, tabourets, poêle, collier de chevaux, charrette, enclume, etc. etc. Le tout saisi.

ANNONCES DIVERSES.

(1342 2) A VENDRE. — Un Hôtel au Puy, chef-lieu de la Haute-Loire, avec son achalandage et une partie de son mobilier.

Au milieu d'un pays de cocagne et dans une ville d'environ 20,000 âmes, voisine de St-Etienne, et appelée à devenir un des entrepôts les plus importants de la route de Marseille à Paris, l'Hôtel des Voyageurs ou l'Hôtel Rongier-Berjat, s'est acquis à juste titre une réputation fort étendue. C'est en vérité le rendez-vous de tous les gourmets qui traversent la contrée. Entr'autres faits qui en témoignent, c'est la quantité et la qualité des vins qui composent sa cave. On peut offrir au successeur plus de 4,000 bouteilles de vins fins, indigènes et autres.

Cet Hôtel est situé au centre et dans le plus beau quartier de la ville. Il se compose de vastes bâtiments avec remises et écuries.

Et comme cette vente a lieu par suite de cessation d'affaires,

on donnera à la libération de l'acquéreur toutes les facilités qu'il pourra désirer.

S'adresser, franc de port, à M. Liogier, notaire, au Puy, boulevard St-Louis, n° 311.

(1323 3) A VENDRE pour cause de santé. — Fonds de café situé aux Brotteaux, au coin de la rue de l'Eglise, place de Louis XVI, n° 5, bien achalandé, une clientèle bien suivie. S'y adresser.

(1322 4) A VENDRE. — Quatre diligences presque neuves à 16 places, en activité de service. Une cinquième à 9 places, deux banquettes dont une d'impériale et l'autre pour le conducteur, six places de berline, trois places de coupé avec talon, les roues graissées à l'huile.

Chez Dangain, charron, rue de Pavie, n° 2, à Lyon.

(1344) Un jeune homme ayant des fonds disponibles et connaissant les affaires, désire s'associer avec une dame établie dans un commerce quelconque; écrire poste restante à M. P.

AUX PYRAMIDES, RUE ST-HONORÉ, N° 295, A PARIS.

DÉPOT GÉNÉRAL DES FERMIS DE

VICHY,

PASTILLES DE VICHY: 2 fr. la boîte, 1 fr. la demi-boîte dans les Dépôts.

Ces pastilles, recommandées par les médecins, divisent les glaires, neutralisent les aigreurs de l'estomac, excitent l'appétit, facilitent la digestion. Leur efficacité est reconnue contre la gravelle et les affections calculeuses. (Une instruction est dans chaque boîte.)

AVIS ESSENTIEL. — Les pastilles marquées du mot Vichy, ne se délivrent qu'en boîtes avec le cachet de l'établissement et la signature des fermiers.

Dépôts chez MM. les pharmaciens suivants: Vernet, place des Terreaux, à Lyon, n° 13; Trouillet, à Vienne; Brossat, à Bourgoin; Voiturel, à Villefranche; Michel, à Tarare; Dallet, à St-Etienne; Lemerrier, à Roanne. (1020 5)

(1315 2) PAPIER D'ALBESPEYRES,

POUR ENTRETEENIR LES VÉSICATOIRES,

Chez l'Inventeur, pharmacien, faubourg Saint-Denis, n° 84, à Paris.

Employé depuis 20 ans par les médecins en chef des hôpitaux de Paris, il entretient à lui seul une suppuration abondante et uniforme sans odeur, douleur, ni inflammation. Voir le prospectus chez les pharmaciens dépositaires.

Dépôt à Lyon, chez M. Guichard, pharmacien, place des Cordeliers, n° 22.

PLUMES DE PERRY

A RESSORT RÉGULATEUR

QUATRIÈME BREVET

Les neuf avec porte-plumes, 3 fr. 50 c.

En élevant le ressort régulateur, on augmente à volonté la souplesse de cette plume, jusqu'à lui donner, à la rigueur, toute la douceur de la meilleure plume d'oie.

Elles se vendent, en gros et en détail, à la Manufacture des Plumes de Perry, rue Richelieu, 92, à Paris; et en province, chez tous les marchands papetiers.

PORCE PLUME ELASTIQUE

DE PERRY DE LONDRES,

Le seul qui ait mérité des brevets de quinze années des deux gouvernements de France et d'Angleterre.

PRIX, SEULEMENT 40 CENTIMES.

Ce Porte-Plume, si simple et si ingénieux dans son principe, doit le succès dont il jouit, aux quatre qualités suivantes:

1. Il communique à la Plume métallique une souplesse si exquise, que son élasticité ne peut plus se distinguer de celle de la Plume d'oie. 2. Il prolonge de beaucoup la durée de la Plume métallique. 3. Il double sa rapidité. 4. Il la fait glisser sur le papier le plus inégal, fût-ce même le papier d'emballage, sans en entamer la surface et sans jamais cracher.

N. B. Les véritables Porte-Plumes portent seuls ces mots gravés en creux: « PERRY PATENT LONDON » avec les ARMES DU ROI D'ANGLETERRE. Ils se vendent, en gros et en détail, à la Manufacture des Plumes de Perry, rue Richelieu, 92, à Paris; et en Province, chez tous les Marchands Papetiers.

BOURSE DE LYON du 23 septembre 1855.

Cinq pour cent, au comptant, »
fin courant, »
Trois pour cent, au comptant, »
fin courant, 80 45
fin prochain, 80 80

BOURSE DE PARIS du 22 septembre.

Les affaires se sont ralenties aujourd'hui. On a répandu des bruits fâcheux sur la situation de Madrid; ils ont troublé le pen de crédit; toutefois, les cours ont fini en baisse.

Cinq pour cent, 107 90 107 90 107 80 107 80
fin courant, 107 90 107 90 107 80 107 80
Trois pour cent, 97 80
Trois pour cent, 80 50 80 50 80 50 80 50
fin courant, 80 60 80 60 80 45 80 50
Rentes de Naples, 98 20 98 20 98 5 98 5
fin courant, 98 30 98 30 98 20 98 20
Rentes perpétuel, 34 1/2
Emprunt cortès, 34 3/4 34 1/4
Act. de la banque, 2080
Quatre canaux, 1230
Caisse hypothec., 680
Emprunt d'Haïti, 346 50



V. PENICAUD,
Rédacteur, l'un des Gérants.